



## probleme de surendettement

Par **dani**, le **19/05/2010** à **11:02**

J'ai contracté de nombreux prêts à l'insu de mon mari en imitant sa signature, il a porté plainte contre moi. J'ai déposé un dossier de surendettement et en attendant j'envoie des petites sommes aux organismes selon mes possibilités vu que mon mari n'est pas concerné. Certains organismes se sont portés partie civile avec lui dois je tjrs envoyer des acomptes à ceux la Merci de votre réponse Dani

Par **001**, le **08/07/2010** à **11:27**

bonjour,  
il faut esperer que votre dossier soit recevable. continuez a honorer vos réglements pour justifier de votre bonne foi a la BDF et aux créanciers